Séance du Jeudi 13 Avril 2017

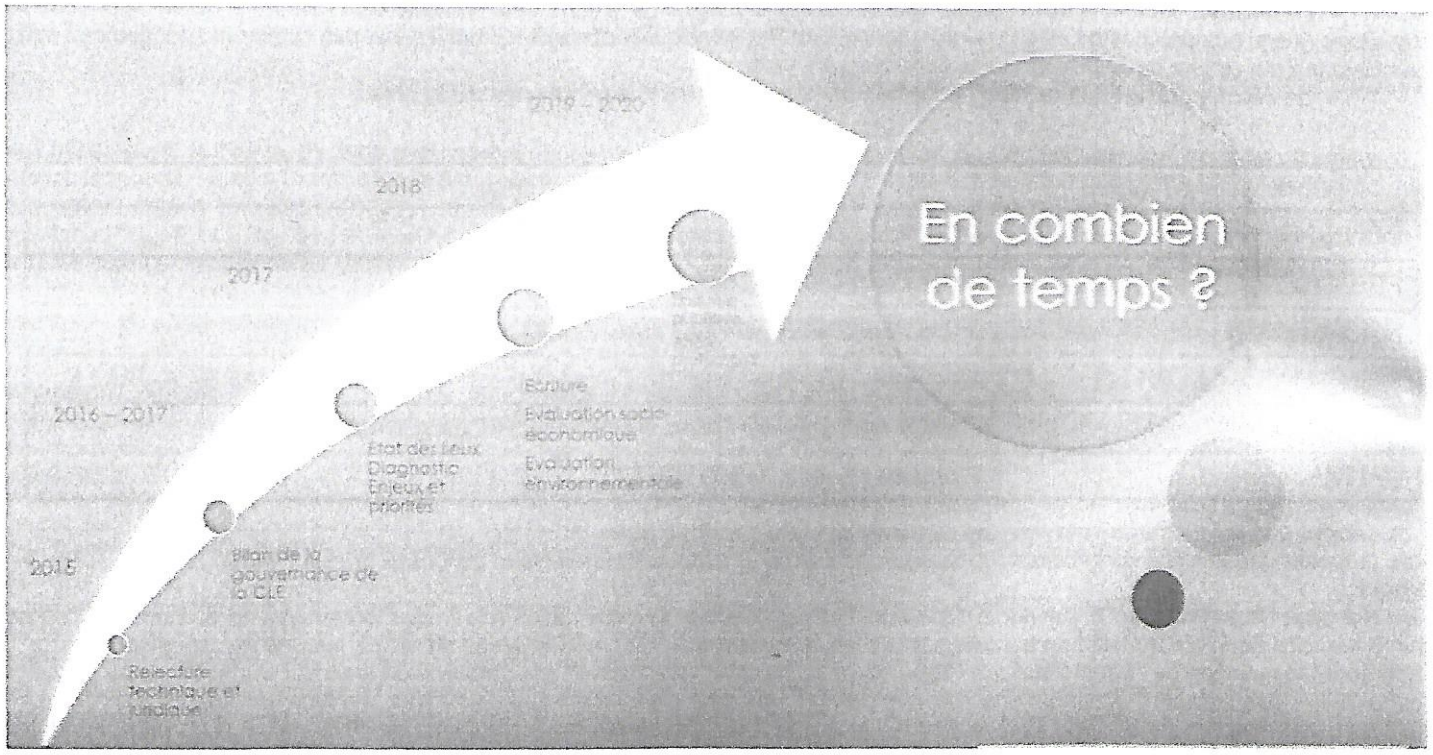

Droit de préemption urbain

Madame le Maire informe le conseil qu'une déclaration d'intention d'aliéner a été notifiée en mairie. Elle concerne la parcelle cadastrée section YA n° 58 situé 2 impasse des Magnolias.
Madame le Maire demande aux élus s'ils souhaitent préempter cette parcelle.
Après délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal **DECIDE** de ne pas préempter cette parcelle.

Avis projet parc éolien

M. Gilbert OLIVE élu intéressé quitte la salle.
Mme le Maire rappelle aux élus que la société énergie team, représentée par M. PAIN, est venue présenter un projet de parc éolien le 16/03/2017.
M. Patrick GASNIER informe l'assemblée que le 1er projet éolien monté par P&T technologie a fait appel soutenu par Mme la Ministre de l'Environnement. M. Frédéric DUBOIS dit que le problème de l'éolien est son développement anarchique.
M. Patrick GASNIER explique que des extensions de projet sont possibles sans dépôt de permis.
Marie-Laure COQUEREAU arrive à la séance.
Mme le Maire demande aux élus s'ils sont favorables au projet du parc éolien sur le territoire communal.
Après 1 abstention, 10 oppositions, le Conseil municipal de VRITZ **S'OPPOSE** au projet de parc éolien sur la Commune.

Rapport des commissions

Commission voirie : il n'y a pas de suite de donner au désherbeur thermique car cet outil n'est pas adapté aux surfaces communales.
Réunion 29/04 9h30
Commission fleurissement : Réunion 18/04 20h00
Commission bâtiment : les devis de Candéco pour le parquet et la peinture sont les moins disant par rapport à ceux de Point P et Peinture Rousseau, c'est pourquoi la commission a retenu les devis de chez Candéco. La pose du parquet sera effectuée par les agents techniques.
L'expert de l'assureur est passé constater les dégâts sur les vitraux. Il prendra rdv avec l'entreprise qui a établi un devis.
Commission fêtes et cérémonies : 1er devis reçu pour les illuminations, réunion : 25/04 20h30.
Commémoration du 08/05 à 10h00.

pièce jointe à R1-